L’« anticapitalisme » du Maréchal

Le Réveil clandestin

mars 1941

La campagne plébiscitaire entreprise autour de la personnalité du Maréchal se poursuit à travers les grandes villes de la zone non-occupée. Cette semaine, le chef de l'Etat a visité le bassin minier de la Loire. A Saint-Etienne, il a prononcé un discours-programme sur la politique sociale qu'il voudrait la sienne. La presse a marqué sa satisfaction de l'accueil trouvé dans la cité stéphanoise, hier encore vouée au socialisme le plus écarlate. Nous ne chicanerons pas sur la faveur dont les foules paraissent témoigner pour le Maréchal. Certes, les anciennes brigades dites des « ovations spontanées » doivent bien y avoir quelque part. Il reste que l'homme n'est pas absolument antipathique. Ce qu'on sait de ses exploits militaires ne le démontre pas comme un partisan de la répression à n'importe quel prix. Il est probablement le moins impopulaire des membres du gouvernement de Vichy. Le peu de goût qu'il semble porter à Laval l'aura même servi dans l'esprit des masses. Les meneurs occultes du jeu qui ont fait de Pétain l'« homme providentiel » sont d'assez habiles gens. Le Maréchal était, dans les conditions actuelles, le meilleur pavillon qui puisse couvrir la marchandise frelatée qu'ils entendent servir au peuple français.

A Saint-Etienne, le Maréchal s'est défendu une fois de plus de pratiquer une politique de ressentiment. Ses intentions sont pures, il n'est pas là pour tirer vengeance des rancœurs accumulées par le grand patronat depuis juin 1936. Son rôle est de tenir la balance équitable entre les diverses classes de la nation.

Il a dit encore que l'ancienne tyrannie des trusts ne se verrait plus, que l'Etat serait libéré des hypothèques que lui imposaient les grands consortiums industriels et financiers. Le Maréchal est revenu aussi sur les méfaits du capitalisme international, compère sinistre, à son dire, du socialisme cosmopolite. C'est un thème qu'il affectionne, et dont il nous régala déjà dans son speech inaugural du jour de l'armistice.

C'est là gratuite littérature, comme nous allons voir. La France, depuis l'avènement du Maréchal, a-t-elle cessé d'être la chose des « deux cents familles » ? Les Comités des Forges et des Houillères ont-ils renoncé à leurs anciennes prérogatives ? Les hommes qu'ils entretenaient aux postes essentiels de l'appareil de l'Etat, ont-ils disparu ? L'« anticapitalisme » du Maréchal, sous peine d'être une mystification au même titre, nous l'accordons bien volontiers, que celui affiché par les différents « fronts populaires », ne se devait-il pas de rompre avec les hommes-liges des toutes puissantes maffias susdites ? Or, quel spectacle nous a offert et continue de nous offrir la triste réalité ?

Lors de la constitution de son premier gouvernement, qui le Maréchal appelait auprès de lui pour signifier sa non-allégeance aux trusts qu'il exorcise avec tant de virtuosité dans ses prêches solennels ? M. Mireaux, ex-directeur du *Temps*, propriété comme chacun sait du Comité des Houillères. Personne ne niera que le personnage était dans la combinaison pour apporter, quand il en était besoin, l'avis très autorisé de MM. de Wendel.

Qui trouve-t-on aujourd'hui (sa nomination est de cette semaine) comme conseiller privé, comme *Geheimrat* ainsi que disent les Allemands auprès du Maréchal soi-même ? M. Lucien Romier. Celui-ci, journaliste du plus grand talent d'ailleurs, est universellement connu depuis vingt ans comme un des truchements les plus notoires du Comité des Forges dans la presse. On l'a vu successivement diriger la *Journée industrielle*, dont la seule raison sociale est tout un programme, puis le *Figaro*, qui n'est pas précisément une feuille prolétarienne.

Il est dans l'entourage du Maréchal, un personnage sur lequel les journaux maintiennent une ombre discrète, mais dont l'importance réelle est sans doute supérieure à celle de tel premier rôle. Il s'agit de M. Peucheux, officiellement pourvu du secrétariat aux relations franco-allemandes. Le monsieur présidait jusqu'à ces derniers jours le Comptoir Sidérurgique, organisme de vente du Comité des Forges. De plus, comme veut bien nous le préciser un récent numéro de *Gringoire*, peu suspect d'informations ten-

dancieuses en la matière, il était l'intermédiaire ordinaire entre ses patrons et le P.S.F. du colonel La Rocque, et le P.P.F. de Doriot. M. Peucheux est là pour rappeler au Maréchal, dans l'improbable hypothèse où il aurait tendance à les oublier, les volontés des oligarques de la Grande Métallurgie.

La question du fer lorrain doit tenir une grande part aux pourparlers de Wiesbaden et de Paris. Nous ne savons encore si les vainqueurs se borneront à réclamer la frontière prévue par le Traité de Francfort, ou, s'ils voudront aller au delà. Il va sans dire que le sort des populations riveraines ne retiendra pas outre mesure les négociateurs éventuels. Le point essentiel sera de savoir comment le transfert des gisements devenus la propriété des magnats français de l'Acier, en suite du Traité de Versailles, s'opérera, sans qu'il en coûte trop à ceux-ci.

Le problème contraire avait donné lieu en 1919 à une des plus fructueuses pirateries financières, que le Comité des Forges ait réussies aux dépens de la Nation. Les avoirs industriels et immobiliers allemands étaient évalués à huit milliards de francs-or. C'est pour cette somme qu'ils figurèrent dans les clauses financières du Traité de Versailles. 180 millions-papier, tel fut le prix que le Comité des Forges les paya au Trésor !

Il est possible que l'opération inverse soit envisagée aujourd'hui par les bénéficiaires du brigandage de 1919. Peut-être essaieront-ils une nouvelle fois de faire endosser par l'Etat, les « sacrifices » que leur vaudra immanquablement le futur traité. M. de Brinon, que des alliances familiales lient aux de Wendel, est d'ailleurs au sein de la Commission d'armistice, beaucoup plus le représentant de la Haute Métallurgie que celui du Maréchal. Sa désignation, à la place d'un général primitivement nommé, nous fournirait une preuve de plus que le gouvernement de Vichy n'est, comme ses prédécesseurs de la défunte Troisième, que le docile exécutant des Messieurs des Forges.

Le Maréchal peut se battre les flancs, attester sa sollicitude pour la « condition prolétarienne », il ne donnera pas le change. La France d'aujourd'hui demeure comme celle d'hier, avec des conditions pires nées de la débâcle, une *bancocratie* selon Proudhon, ou une *argyrocratie* selon Leverdays.

Eût-il des velléités de politique personnelle, que ceux qui sont les véritables maîtres sauraient bien lui rappeler qu'il n'est d'autre alternative pour lui que « de se soumettre ou de se démettre ».

A.

Bibliothèque anarchiste

Le Réveil clandestin
L'« anticapitalisme » du Maréchal
mars 1941

extrait le 8 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du n°11 du *Réveil clandestin*

bibliotheque-anarchiste.com